



Tuzla, oktobar 2010

7. KONFERENCIJA O EVROPSKOJ POVELJI O ZAŠTITI LJUDSKIH PRAVA U GRADOVIMA
7. CONFERENCE ON THE EUROPEAN CHARTER FOR THE SAFEGUARDING OF HUMAN RIGHTS IN THE CITY



UCLG Committee on Social
Inclusion and Participative Democracy



Invitation à la
**7^{ème} CONFERENCE DE LA CHARTE EUROPEENNE
POUR LA SAUVEGARDE DES DROITS DE L'HOMME DANS LA VILLE**

Tuzla, 7-9 Octobre, 2010

La Charte européenne pour la sauvegarde des droits de l'Homme dans la ville célèbre son dixième anniversaire. Après la première réunion de Barcelone en 1998, la Charte a été adoptée à Saint Denis en 2000. Après Barcelone et Saint-Denis, les conférences sur la Charte européenne pour la sauvegarde des droits de l'Homme dans la ville ont eu lieu successivement à Venise (2002), Nuremberg (2004), Lyon (2006) et Genève (2008), dès lors le nombre de villes signataires n'a cessé de croître pour atteindre aujourd'hui plus de 400 collectivités locales issues de toute l'Europe. Cette année, les 7, 8 et 9 Octobre les villes signataires vont se réunir à nouveau, afin de réaffirmer leur engagement pour la sauvegarde et le respect des droits de l'Homme. Cette réunion aura lieu à Tuzla, en Bosnie-Herzégovine, une ville dont l'histoire appelle à la nécessité de promouvoir la cohésion sociale, la paix et la tolérance.

C'est dans ce contexte global de crise mondiale, que les villes signataires de la Charte européenne discuteront des questions fondamentales d'aujourd'hui, telles que le changement climatique et la nécessité de promouvoir la coexistence, la paix et la tolérance, comme condition pour surmonter une crise ou un éventuel conflit.

Après dix ans de travail, les villes signataires de la Charte croient fermement que la protection des droits de l'Homme dans un monde connecté et interdépendant doit pouvoir s'appuyer sur la coopération forte et le « leadership » des villes, qui constituent l'avenir de l'Europe. Depuis la fin des années 1990, « l'Europe des villes » a été en constante évolution, consciente des responsabilités et de la valeur de la proximité ainsi que de l'efficacité des autorités locales. Aujourd'hui, le contexte actuel de crise -qui n'est pas seulement financière, mais également alimentaire et environnementale- requiert un positionnement clair et fort à l'égard des nombreux défis qui affectent les citoyens du monde. Cette prise de conscience se produit à partir des villes en collaboration avec les institutions européennes.





Tuzla, oktobar 2010

7. KONFERENCIJA O EVROPSKOJ POVELJI O ZAŠTITI LJUDSKIH PRAVA U GRADOVIMA
7. CONFERENCE ON THE EUROPEAN CHARTER FOR THE SAFEGUARDING OF HUMAN RIGHTS IN THE CITY



C'est pourquoi la ville de Tuzla -avec le soutien important des villes de Barcelone, Bobigny, Donostia/San Sébastien, Genève, Ljubljana, Nantes et Saint-Denis- lance un appel aux institutions européennes, les invitant à soutenir ce processus encadré au sein de la Commission d'inclusion sociale et de démocratie participative (CISPD) de l'organisation mondiale des villes, Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU).

La 7^{ème} Conférence de la Charte européenne pour la sauvegarde des droits de l'Homme dans la ville aura lieu à Tuzla, du 7 au 9 Octobre 2010. Veuillez trouver ci-joint le projet de programme de la 7^{ème} Conférence, le formulaire d'inscription, ainsi que le texte de la Charte Européenne des droits de l'Homme dans la ville

Pour plus d'informations sur la 7^{ème} Conférence et la ville hôte, nous vous invitons à consulter le site www.tuzla.ba/Conference, lequel offre également la possibilité de s'inscrire en ligne.

Nous nous réjouissons de votre venue et de votre participation!

Cordialement,

Jasmin Imamović

Maire de Tuzla

